

Thématique : Lutte contre le décrochage scolaire

Intitulé du projet : « Assure ton Année ! »

AP1-452

Note de restitution finale remise par la Région Centre,
porteur du projet,
au Fonds d'Expérimentations pour la Jeunesse
dans le cadre de l'appel à projets lancé en avril 2009
par le Ministère en charge de la Jeunesse

octobre 2011



Ce projet a été financé par le Fonds d'expérimentations pour la jeunesse dans le cadre de l'appel à projets n°1 lancé en 2009 par le Ministère en charge de la jeunesse.

Le Fonds d'expérimentations pour la jeunesse est destiné à favoriser la réussite scolaire des élèves et améliorer l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de moins de vingt-cinq ans. Il a pour ambition de tester de nouvelles politiques de jeunesse grâce à la méthodologie de l'expérimentation sociale. A cette fin, il impulse et soutient des initiatives innovantes, sur différents territoires et selon des modalités variables et rigoureusement évaluées. Les conclusions des évaluations externes guideront les réflexions nationales et locales sur de possibles généralisations ou extensions de dispositifs à d'autres territoires.

Le contenu de cette note n'engage que ses auteurs, et ne saurait en aucun cas engager le Ministère.

Ministère de l'éducation nationale de la jeunesse et de la vie associative
Secrétariat d'État chargé de la jeunesse et de la vie associative
Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative

Mission d'animation du Fonds d'expérimentations pour la jeunesse
95, avenue de France 75 650 Paris Cedex 13
Téléphone : 01 40 45 93 22

<http://www.experimentationsociale.fr>

Pour plus d'informations sur l'évaluation du projet, vous pouvez consulter sur le site www.experimentationsociale.fr le rapport d'évaluation finale remis au FEJ par l'évaluateur du projet.



FICHE SYNTHETIQUE SUR LE PROJET

THEMATIQUE	
Numéro du projet AP1-452	
LE DISPOSITIF EXPERIMENTE	
Titre :	« Assure ton Année »
Objectifs initiaux :	Prolonger le dispositif « Assure ta Rentrée », mis en place en région Centre depuis 2006 à chaque rentrée scolaire, afin d'accompagner tout au long de l'année les jeunes sans solution de formation et leur permettre d'intégrer une formation qualifiante.
Public(s) cible(s) :	Sortants de collège sans solution à la rentrée scolaire de l'année N, décrocheurs de 1ère année de CAP, BEP ou Bac pro de l'année N-1, élargi à l'ensemble des jeunes sans solution de formation et âgés de 16 à 20 ans quelque soient leur niveau et leur statut. Nombre de bénéficiaires de l'expérimentation : 58
Descriptif synthétique du dispositif expérimenté :	Test d'un nouveau dispositif pour repérer, accompagner et remettre en formation des jeunes sortis du système scolaire sans qualification ou restés sans solution de formation.
Territoire(s) d'expérimentation :	Le dispositif était hébergé : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Au sein du Lycée Pierre-Emile MARTIN, 1 avenue de la GIONNE à Bourges dans le Cher, en zone urbaine. ▪ Au sein du Lycée Albert BAYET, 50 boulevard PREUILLY à Tours en Indre-et-Loire, en zone urbaine.
Valeur ajoutée du dispositif expérimenté :	Proposer un dispositif type « formation continue » à des jeunes sous statut scolaire. « Assure ton Année ! » est un parcours de remédiation combinant accompagnement et formation individualisée pour un retour durable en formation qualifiante.
Partenaires techniques opérationnels :	1) <u>partenaires initialement indiqués dans le projet</u> : le Rectorat à travers la Mission générale d'insertion, la DRAAF, les opérateurs de l'AIO (MGI, CIO, ML/PAIO, CAD) et les établissements de formation (lycées, CFA et centres AFPA). 2) <u>partenaires effectifs de l'expérimentation</u> : le Rectorat, la DRAAF, les MGI de Tours et Bourges, les opérateurs de l'AIO (CIO, missions locales, CAD de Tours et Bourges), le réseau Information Jeunesse (notamment le BIJ 37 dans le cadre de son expérimentation « Espace Métiers Info »), les GRETA de Tours et Bourges (opérateurs des parcours de remédiation), les établissements de formation (lycées EN et Agri, CFA et centres AFPA), les éducateurs de la PJJ (notamment dans le Cher).
Partenaires financiers (avec montant):	Fonds d'expérimentation pour la Jeunesse et Région Centre (354 117 €).
Durée de l'expérimentation	Durée initiale: du 24 juillet 2009 au 31 décembre 2011, soit 30 mois. La fin de l'expérimentation du dispositif expérimental étant fixé au 30 juin 2011, soit 24 mois Durée effective : du 24 juillet 2009 au 15 octobre 2011, 27 mois (fin prématurée de la convention eu égard au projet Etat-Région « Assure ton Avenir ! » (dispositif de soutien aux plateformes de suivi et d'appui aux décrocheurs). Le dispositif a accueilli des jeunes décrocheurs du 22 mars 2010 au 13 juillet 2011 avec une interruption de la mi-juillet à la mi-novembre 2010 (vacances scolaires et opération « Assure ta Rentrée ! »).
LE PORTEUR DU PROJET	
Nom de la structure :	Région Centre
Type de structure :	CONSEIL REGIONAL – collectivités territoriales
L'ÉVALUATEUR DU PROJET	
Nom de la structure :	CEREQ (Centre d'études et de recherches sur les qualifications) - Centre régional associé CEREQ de Caen
Type de structure :	Etablissement public

Introduction :

I. Rappel des objectifs et du public visé par l'expérimentation

A. Objectifs de l'expérimentation

L'intervention de la Région pour lutter contre le décrochage a pris corps en 2006, dans le cadre des travaux du Plan Régional de Développement des Formations (PRDF) avec la mise en œuvre de l'opération « Assure ta Rentrée ! ». A l'époque le constat a été fait que plus de 3 000 jeunes quittaient le système de formation initiale sans qualification reconnue. Aussi, les partenaires de l'Accueil-Information-Orientation (AIO), autour du Conseil Régional et de l'Académie Orléans-Tours, ont uni leurs efforts pour faire en sorte que le moins de jeune possible se retrouve à la rentrée sans solution pour se former. L'opération partenariale « Assure ta rentrée ! » est destinée à accueillir et conseiller les jeunes âgés de 16 à 20 ans (élargie au-delà de 18 ans depuis 2009) sans solution de formation au moment de la rentrée scolaire. Ainsi, entre les mois de septembre et novembre, les professionnels de l'AIO se mobilisent pour permettre aux jeunes de trouver une réponse dans un projet de formation qualifiante ou d'insertion professionnelle.

Par ailleurs et parce qu'elle considère l'information et l'orientation des jeunes comme élément majeur de prévention du décrochage, la Région Centre a mis en place depuis plusieurs années une politique volontariste d'encouragement aux forums d'information et d'orientation sur les métiers et les filières de formation qui y conduisent.

De même, dans le cadre de sa politique générale visant à mieux informer sur les formations et favoriser la découverte des métiers et des formations, la Région Centre a voulu un accès plus facile et plus moderne des lycéens aux outils d'information. Elle a donc décidé de financer l'installation progressive dans les Centres de Documentation et d'Information (CDI) des lycées publics et agricole puis dans les Centres d'Information et d'Orientation (CIO) de « kiosques multimédia pour l'information et l'orientation » afin de permettre aux jeunes et à leur famille d'avoir accès aux mêmes documents hors des lycées. Ce projet a été construit dans le cadre de la convention de partenariat avec la Délégation régionale de l'ONISEP pour une mise en application depuis la rentrée 2006.

Enfin, le 10 juillet 2009, la région Centre a souhaité réaffirmer son engagement en faveur des jeunes en signant la convention Etat-Région de mobilisation pour l'insertion des jeunes. Cette convention fixe le cadre de trois expérimentations portées par la Région Centre parmi lesquelles « Assure ton Année ! », dispositif visant à lutter contre le décrochage scolaire tout au long de l'année.

Construit dans la complémentarité de l'opération « Assure ta Rentrée ! », « Assure ton Année ! » a pour objectif de proposer une solution aux jeunes décrocheurs tout au long de l'année et par conséquent au-delà du mois de décembre, date à laquelle le dispositif « Assure ta Rentrée ! » prend fin chaque année. La Région Centre pilote ce dispositif dont elle a confié à l'Éducation nationale la mise en œuvre opérationnelle. « Assure ton Année ! » s'appuie sur le réseau de partenaires réunis dans le cadre de l'opération « Assure ta Rentrée ! ».

L'objectif poursuivi au démarrage de l'expérimentation était de permettre à 160 jeunes, âgés de 16 à 20 ans et en situation de décrochage scolaire, un retour en formation qualifiante (formation initiale, continue ou signature d'un contrat en alternance par la voie de l'apprentissage ou de la

professionnalisation). Pour atteindre cet objectif, un dispositif combinant accompagnement et formation individualisée permettait aux jeunes d'acquérir les pré requis nécessaires pour intégrer durablement la formation qualifiante visée.

L'expérimentation a été menée sur Tours (hébergée au sein du Lycée Albert Bayet) et sur Bourges (Lycée Pierre-Emile Martin). Le dispositif a été opérationnel entre le 22 mars 2010 et le 13 juillet 2011. Il est à noter une interruption du dispositif au moment des congés scolaires d'été 2010 pour un redémarrage à la mi-novembre 2010 ; « Assure ta rentrée ! » prenant le relais comme chaque année entre les mois de septembre et novembre.

Dans son cahier des charges initial, le dispositif devait permettre de déboucher sur un minimum de 70 % de solutions positives (retour en formation qualifiante voire un premier emploi durable). Le dispositif a fonctionné sur le mode de l'entrée / sortie permanente et s'appuyait, pour fonctionner, sur des référents permanents (a minima un par site) ainsi que sur une équipe de formateurs du réseau des GRETA spécialisés dans le domaine de l'insertion et de l'individualisation des parcours.

B. Public visé et bénéficiaires de l'expérimentation par l'expérimentation (analyse quantitative et qualitative)

1. Public visé :

L'expérimentation était menée sur les zones d'emploi de Tours (37) et de Bourges (18).

Aussi, l'expérimentation visait les jeunes de 16 à 20 ans relevant prioritairement de ces zones d'emploi et plus particulièrement :

- les jeunes sans solution à l'issue d' « Assure ta Rentrée »,
- les jeunes décrocheurs de 3^{ème} (sortis du système initial en cours d'année),
- les jeunes issus de 3^{ème} et sans solution (jeunes issus de 3^{ème} n'ayant pas eu d'affectation sur les voeux demandés),
- les jeunes issus d'une 1^{ère} année CAP/BEP ou d'une 1^{ère} ou 2^{nde} année BAC PRO en LP/LPA/LEGT/LEGTA,
- les jeunes issus d'une 2^{nde}/1^{ère}/Terminale Générale ou Technologique en LEGT/ LEGTA et souhaitant une réorientation,
- les jeunes sortant de LP/LPA/LEGT/LEGTA ayant échoué à l'examen final et pour qui il n'y a pas de solution de redoublement.

2. Bénéficiaires directs :

2.1. Statistiques descriptives

Restitution finale du porteur de projet
Annexe 1 - Public visé par l'expérimentation - Bénéficiaires

	nombre de bénéficiaires prévu	2009		2010		2011	
		Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Bénéficiaires effectivement touchés par l'action							
1. Jeunes							
Âges							
10-12 ans							
13-14 ans							
15-16 ans				8	33%	15	44%
17-18 ans				14	58%	15	44%
19-20 ans				1	4%	4	12%
21-22 ans				1	4%	0	0%
23-25 ans							
Autres (préciser)							
Situation							
Collégiens				5	21%	14	41%
Lycéens en LEGT				3	13%	4	12%
Lycéens en lycée professionnel				13	54%	12	35%
Apprentissage				1	4%	3	9%
Étudiants				0	0%	0	0%
Demandeurs d'emploi				0	0%	0	0%
Activité professionnelle				0	0%	0	0%
dispositif ARTP				2	8%	1	3%
Niveau d'études							
Niveau V				24	100%	34	100%
Niveau IV				0	0%		0%
Niveau III							
Niveau II							
Niveau I							
Autre (préciser)							
Origine géographique							
Ville - zone politique de la ville				11	46%	14	58%
Ville - hors zone politique de la ville				9	38%	15	63%
Zone rurale				4	17%	5	21%
Autre (préciser)							
Genre							
Fille				6	25%	5	15%
Garçon				18	75%	29	85%
2. Adultes							
Qualité professionnelle							
Parents							
Enseignants							
Conseillers d'orientation- psychologues							
Conseillers principaux d'éducation							
Conseillers d'insertion professionnelle							
Animateurs							
Éducateurs spécialisés							
Autre (préciser)							
Origine géographique							
Ville - zone politique de la ville							
Ville - hors zone politique de la ville							
Zone rurale							
Autre (préciser)							

2.2. Analyse qualitative

Au démarrage de l'expérimentation, nous imaginions pouvoir accueillir et accompagner 160 jeunes au travers des dispositifs mis en œuvre sur Tours et Bourges. Cet objectif ambitieux a du être revu à la baisse.

Lors du rapport réalisé en janvier 2011, nous avons imaginé, en partenariat avec les services du Rectorat de l'Académie Orléans-Tours que le dispositif expérimental pourrait accueillir en totalité une centaine de jeunes sur les deux sites pour l'ensemble de la durée de l'expérimentation.

Or, au 30 juin 2011, le dispositif aura accueilli 58 jeunes au total. Cet état de fait est notamment du au retard pris au démarrage de l'opération et que nous n'avons pas pu « rattraper ». Par ailleurs, l'écart entre la conception du dispositif dans sa version initiale et sa mise en œuvre nous a révélé que, pour être efficaces, le dispositif de remédiation « *Assure ton Année* » mis en œuvre sur Tours et Bourges ne peut accueillir plus de 16 à 18 jeunes en simultanément.

À noter que les jeunes bénéficiaires du dispositif relevant de la PJJ (Protection Judiciaire de la Jeunesse) ne faisaient pas spécifiquement partie du public que nous avons imaginé accueillir. Or, sur le site de Bourges, ils représentent 2/3 des jeunes accueillis. Les éducateurs de ces jeunes se sont réjouis de voir mis en œuvre ce type de dispositif. Toutefois, cette situation, non prévue à l'origine, lors de la conception du dispositif, a obligé l'équipe pédagogique à adapter ses méthodes et mode de fonctionnement pour gérer ce public qui pour la plupart était en voie d'installation dans la délinquance.

3. Bénéficiaires indirects :

Les bénéficiaires indirects de l'expérimentation sont de plusieurs ordres :

- Les acteurs de l'AIO des deux zones en terme de travail partenarial préfigurant la mise en place des plateformes de suivi et d'appui aux décrocheurs,
- Les parents / éducateurs des jeunes bénéficiaires, « soulagés » de voir les jeunes pris en charge par le dispositif expérimental,
- Les équipes éducatives des lycées des zones concernés trouvant dans l'expérimentation une alternative pour les jeunes décrocheurs relevant de leur établissement,
- Les GRETA qui ont expérimenté l'accueil d'un public jusqu'ici inconnu de leurs pratiques pédagogiques et organisationnelles.
- La Région, en tant que porteur de projet, pour avoir réaffirmé tant son implication dans la lutte contre le décrochage scolaire que son rôle de coordination d'acteurs et de fédération des énergies et pour avoir acté de la pérennisation du poste de la chargée de mission « lutte contre les décrochages ».

II. Déroulement de l'expérimentation

A. Actions mises en œuvre

	Description synthétique de chaque action	Spécifique au caractère expérimental du projet (oui/non)	Durée en mois	Ressources humaines mobilisées			Ressources matérielles mobilisées		
				Effectifs	ETP	Type de personnel concerné (qualifications)	Achats	Prestations de services	Autre (préciser)
1. Préparation du projet	<i>juin 2009 - mars 2010</i>								
Action n°1	réponse à l'appel à projets du FEJ	oui	1	2	1,5	Chargées de mission			
Action n°2	signature convention Etat-Région du 10 juillet 2009 en présence de Martin HIRSCH	oui	0,75	12	3	Chargées de mission, Assistantes, Directrices, Elu(e)s			
Action n°3	Réunion de lancement au Rectorat	oui	0,5	4	0,5	Chargées de mission, Directeurs-trices, Elu(e)s			
Action n°4	recrutement chargée de mission en charge du suivi de l'expérimentation	non	1	4	0,5	Chargée de mission, Directeur, Chargée de recrutement			
Action n°5	Lancement et mise en œuvre marché à procédure adaptée pour mise en œuvre opérationnelle de l'expérimentation (GIP Académique est le titulaire du marché)	oui	1	6	1	Chargées de mission, Chef de cellule qualité achats, Directeurs-trice	Annonce marché "Assure ton Année "		
Action n°6	Coordination des trois expérimentations (4 réunions internes : 1 toutes les 6 semaines)	oui	6	14	1	Chargée de mission, Assistantes, Directrices, Chefs de service, Conseillère technique du Président			

Fonds d'expérimentations pour la jeunesse

2. Lancement de l'expérimentation	<i>mars 2010 - juillet 2011</i>							
Action n°1	Comité de pilotage de lancement de l'opération	oui	1	5	0,5	Chargée de mission, assistante, Directeurs,		
Action n°2	Mise en œuvre du dispositifs expérimental au sein des GRETA de Tours et de Bourges	oui	1		1	Chargée de mission		
Action n°3	Recrutement référentes chargées de l'accompagnement des jeunes	oui	1	5	0,5	Chargée de mission, Personnel Rectorat, Conseillers Formation Continue, GIP FTLV IP		
Action n°4	Repérage des jeunes décrocheurs (restés sans solution à l'issue d'Assure ta Rentrée et décrocheurs en cours d'année)	oui	10	12	2	Référentes "Assure ton Année", Coordo MGI, COP CIO, Conseillers Missions locales, Conseillers CAD, Provisseurs	Marché à bons de commandes avec le GIP FTLV IP - postes de référentes chargées du suivi des jeunes	
Action n°5	Coordination des acteurs (réunions régulières et comités de pilotage intermédiaires)	oui			1	Chargée de mission, Coordo académique MGI, conseillers en Formation Continue des GRETA, acteurs AIO niveau régional et local des 2 zones		
Action n°6	Mise en œuvre des parcours de remédiation des jeunes et suivi des jeunes	oui	17		4	Chargée de mission, Référentes "Assure ton Année", Conseillers Formation Continue des GRETA, proviseurs, formateurs CFA, équipe formateurs GRETA et lycées, Entreprises	Marché à bons de commandes avec le GIP FTLV IP - Financement Parcours de remédiation et postes de référentes chargées du suivi des jeunes	
Action n°7	Information et orientation des jeunes (forums et salons de Tours et Bourges, kiosque orientation dans les lycées)	non	4	NA	NA	Chargés de mission Région,	Prestation de service avec l'AMO pour organisation des salons	convention avec la DRONISEP et le CRIPTARC
Action n°8	Procédure d'orientation et d'affectation des bénéficiaires	oui	4	6	2	Référentes "Assure ton Année", COP CIO, Provisseurs	Marché à bons de commandes avec le GIP FTLV IP - postes de référentes chargées du suivi des jeunes	
Action n°9	Communciation autour du dispositif (articles sur Etoile, évènement national "Assure ton Avenir" du 8 février avec video, interview TV Tours)	non	3	2	1	Chargée de mission, journaliste site Etoile	Prestation de service pour réalisation vidéo	
3. Achèvement de l'expérimentation	<i>Février 2011 - octobre 2011</i>							
Action n°1	Conditions de généralisation du dispositif	oui	2	3	1	Chargée de mission, Personnels rectorat, évaluateurs, etc.		
Action n°2	Valorisation expérimentation au travers de participation aux réunions organisées par le FEJ, par la DMG, etc.	oui	1	3	0,5	Chargée de mission, Personnels rectorat, CIO, etc.		
Action n°3	Réponse à l'appel à projets de la DJEPVA en coordination avec l'Etat et en lien avec le CPRDFP signé le 5 juillet 2011	oui	2	6	1	Chargée de mission, Personnel Rectorat, Conseillère Formation Continue, GIP FTLV IP, Préfecture de Région		
Action n°4	Préparation de la nouvelle convention Etat-Région "Assure ton Avenir" signée le 13 octobre 2011	oui	1	NA	1	Chargée de mission, Directeur-trice, Assistane, Elu, Personnel Rectorat, Conseillère Formation Continue, GIP FTLV IP, Préfecture de Région		
Action n°5	Valorisation expérimentation (rédaction de deux fiches du guide franco-québécois)	oui	1	1	0,5	Chargée de mission		
4. Achèvement de l'évaluation								

B. Partenariats

Le dispositif a été présenté dans le cadre des premiers états généraux de mobilisation pour l'insertion des jeunes (intitulés Assure ton Avenir !) qui se sont tenus le 8 février dernier à Orléans, un événement à l'initiative des Régions Centre et Nord-Pas-de-Calais, associant l'ARF (Association des Régions de France) et la Région Rhône-Alpes, en présence de représentants de l'État, du monde de l'éducation, de chefs d'entreprise...

4. Partenaires opérationnels

Nom de la structure partenaire	Rôle dans l'expérimentation
GIP Formation Tout au Long de la Vie – Insertion Professionnelle	Mandataire du marché à procédure adaptée passé par la Région Centre
GRETA du Cher et GRETA d'Indre-et-Loire	Opérateurs des parcours de remédiation
MGI	Repérage des jeunes et orientation vers le dispositif « Assure ton Année ! »
CIO	Aide au repérage des jeunes et processus d'orientation et d'affectation des jeunes bénéficiaires des parcours de remédiation
Missions locales, Centres d'Aide à la Décision des Chambres des Métiers, Réseau Information Jeunesse	Aide au repérage et mobilisation de ressources au bénéfice des parcours des jeunes
Lycées et CFA	Accueil des jeunes sur plateaux techniques pour découverte des métiers et formations
Entreprises	Accueil des jeunes lors de période de stage

5. Partenaires financiers

Financements	Part de ces financements dans le budget total de l'expérimentation (hors évaluation) <u>en %</u>
Fonds d'expérimentations pour la jeunesse	48,4%
Cofinancements extérieurs à la structure	0
Autofinancement	51,6%

C. Pilotage de l'expérimentation

Le comité de Pilotage est composé de la manière suivante :

- Caroline GADOU, Directrice Générale Formation Education du Conseil régional du Centre
- René-Paul ARLANDIS, Directeur des Programmes Formation Education du Conseil régional du Centre
- Karine ADAMCZYK, Chargée de mission au Conseil régional du Centre, en charge du projet « Assure ton Année »
- Sylvie HAUCHECORNE, CSAIO du Rectorat d'Orléans-Tours
- Daniel le COURRIARD, Délégué Académique à la Formation Professionnelle Initiale et Continue
- Thierry CHELOT, coordinateur académique MGI et coordinateur régional de lutte contre le décrochage scolaire désigné par le Préfet de Région

- Christiane MAYADE, Présidente du GRETA du Cher et Provisure du Lycée Pierre Emile MARTIN à Bourges, établissement hébergeant le dispositif
- Sylvianne THEVENON, Provisure du Lycée Albert Bayet à Tours, établissement hébergeant le dispositif
- Marie-Véronique SYLVESTRE CHAROLLES, Conseillère en Formation Continue au GRETA du Cher
- Nicolas MENAGIER, IENIO du Cher
- Nadia TADRIST, coordinatrice MGI du Cher
- Pierre RAYNAUD, IENIO d'Indre-et-Loire
- Dominique JACQUOT, coordinatrice MGI d'Indre-et-Loire
- Marie-Clotilde BASTIDE, animatrice du réseau des missions locale au GIP Alfa Centre
- Claude CHARANTON, coordinateur du réseau des CAD des Chambres de Métiers de la région Centre
- Stéphane BON, Direction régionale de l'AFPA
- Pascale GUERIAUX, DRAAF SRFD, Responsable Pôle animation et développement des territoires
- Odile WILLEMETZ, DRAAF SRFD, Chargée de mission communication orientation au sein du Pôle animation et développement des territoires
- Mélanie VALIANI, Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale
- Céline VIVENT – chargée d'études en charge de l'évaluation Assure ton Année, Céreq de Caen

Au total, le comité de pilotage s'est réuni à trois reprises, avec deux réunions délocalisées dans les lycées accueillant le dispositif en avril 2010, au moment du lancement de l'expérimentation sur Tours et Bourges et une réunion le 13 avril 2011, à Orléans, dans les locaux de la Région.

Par ailleurs, le 4 mai, une réunion organisée en Préfecture de Région nous a permis d'envisager les conditions de généralisation de l'expérimentation dans le cadre de la réponse conjointe Etat-Région à l'appel à projet national visant la mise en œuvre et le soutien aux plateformes de suivi et d'appui aux décrocheurs.

Enfin, le 13 octobre 2011, un comité de pilotage régional s'est à nouveau réuni pour dresser le bilan de l'expérimentation mais surtout pour envisager la mise en œuvre opérationnelle du projet « Assure ton Avenir », objet de la convention Etat-Région du même nom.

Par ailleurs, la commission du CCREFP « Orientation et lutte contre le décrochage » se réunira en décembre aura pour vocation de suivre les travaux menés en matière de lutte contre le décrochage mais également de mise en œuvre du Service Public de l'Orientation.

III. Enseignements généraux de l'expérimentation

A. Analyse du dispositif expérimenté

Le dispositif fonctionnait sur le mode de l'entrée / sortie permanente et s'appuyait, pour fonctionner, sur des référents permanents ainsi que sur une équipe de formateurs du réseau des GRETA spécialisés dans le domaine de l'insertion et de l'individualisation des parcours. Tout au long de leur parcours, les jeunes étaient suivis et accompagnés au quotidien par un référent, fil rouge et valeur ajoutée du dispositif. Celui-ci proposait, construisait et validait les projets de formation avec les jeunes en relation avec le réseau des acteurs locaux. Il faisait également le lien avec les parents ou les éducateurs, gérant les aspects administratifs...

A l'issue d'un entretien personnalisé, si le jeune souhaitait intégrer le dispositif, la référente lui proposait un contrat d'accompagnement qui symbolisait son engagement dans le parcours de remédiation. Pendant cette période, réalisée en face-à-face pédagogique, la référente évaluait le niveau de connaissances du jeune, notamment en français et en mathématiques. Ce positionnement permettait également de dresser les contours du projet professionnel du jeune

et par conséquent de son projet de formation qualifiante. Lorsque le positionnement était terminé, le jeune entrait dans le dispositif de formation.

Lors de la mise en œuvre du dispositif, nous avons fait le choix avec l'Éducation Nationale d'une localisation de l'expérimentation sur Tours et sur Bourges. Le même dispositif a été installé sur les deux sites. Or, au terme de l'expérimentation, il apparaît que les résultats sont très différents de l'un à l'autre, pour des raisons liées à la coopération des acteurs locaux (le temps d'appropriation du dispositif par l'ensemble des acteurs n'a pas été le même sur les deux villes) et le profil des référents sélectionnés (les qualités humaines d'écoute, d'empathie et de fermeté sont aussi importantes que les compétences techniques éducation formation ou encore que les capacités à travailler en réseau). Ces enseignements sont évidemment pris en compte dans le cadre du prolongement de l'action.

Ainsi, l'opération « *Assure ton Année !* » menée à titre expérimental sur l'année 2010 et 2011 sur Bourges et sur Tours à l'initiative de la Région, est étendue à l'ensemble du territoire de façon à généraliser ce qui marche et à transformer ce qui fonctionne moins. Ces opérations s'inscrivent dans la continuité du dispositif « *Assure ta Rentrée !* » et prévoient la mise en place de réponses formation « sur mesure » dans le cas où aucune solution n'aurait pu être trouvée au travers des dispositifs de droit commun existants.

Ainsi, dans le cadre de la mise en œuvre des plateformes de suivi et d'appui aux décrocheurs, un grand projet construit en partenariat entre l'Etat et la Région s'apprête à voir le jour pour prendre en charge un maximum de jeunes en situation de décrochage. Ce projet s'articule autour de quatre volets :

- **Généralisation à l'ensemble du territoire régional du dispositif « *Assure ton Année* »,**
- Désignation de référent pour assurer à chaque jeune un accompagnement renforcé,
- Expérimentation d'un dispositif de type micro-lycée sur Orléans pour les jeunes issus des filières d'enseignement général et technologique et ayant échoué à plusieurs reprises au baccalauréat,
- Actions de professionnalisation croisées en direction des publics en charge du suivi des jeunes.

Le lancement de l'opération « *Assure ton Avenir !* » a été officialisé le 13 octobre 2011 par la signature d'une convention Etat-Région en présence de Marie REYNIER, Recteur de l'Académie Orléans-Tours, de Michel CAMUX, Préfet de Région, de François PROJETTI, Directeur Régional de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt et de François BONNEAU, Président du Conseil régional du Centre.

Nous avons appris dernièrement que les listes extraites du SIEI (Système Interministériel d'Echange d'Informations) seront diffusées aux coordinateurs locaux et départementaux des plateformes à partir du 17 novembre 2011. Ainsi, nous souhaitons que le projet « *Assure ton Avenir !* » soit prêt à fonctionner dès la fin du mois de novembre, soit dans la continuité directe de l'opération « *Assure ta Rentrée !* ».

B. Enseignements et conditions de transférabilité du dispositif

6. Public visé

Dans le cadre de la généralisation, les publics visés seront les jeunes de plus de 16, priorité aux 16-18 ans, repérés par le SIEI, restés sans solution à l'issue de l'opération « *Assure ta Rentrée !* », signalés par les établissements de formation et sortis du système éducatif sans qualification ou sans diplôme (y compris ceux dont le contrat en alternance a été rompu) :

Il s'agit des jeunes :

- sortis du 1^{er} cycle de l'enseignement secondaire,
- sortis de l'enseignement professionnel sans diplôme, (voie scolaire et apprentissage)
- sortis des seconds cycles de l'enseignement général ou technologique sans avoir obtenu le baccalauréat.

7. Actions menées dans le cadre du dispositif testé

Au-delà des nombreux dispositifs de prévention du décrochage scolaire qui y ont été développés (signalement en temps réel, cellules de veille éducative, actions de remobilisation des MGI, programmes de réussite éducative, dispositifs relais, parcours individualisés dérogatoires...), l'Académie Orléans-Tours et la région Centre se sont engagées depuis de nombreuses années dans des actions visant à « raccrocher » les jeunes sortis du système scolaire sans qualification. Il convient en particulier de mentionner :

- L'opération « *Assure ta Rentrée !* » initiée en 2006 par la Région Centre en partenariat avec l'Education Nationale et l'enseignement agricole, qui mobilise un grand nombre d'établissements de formation initiale et de partenaires de l'AIO afin d'identifier, entre juin et novembre, les jeunes sans solution et leur proposer les places vacantes dans le cadre de la formation initiale (tous opérateurs de formation confondus) ou, à défaut, les dispositifs de la MGI et ceux prescrits par les missions locales. Cette grande opération partenariale permet de trouver des solutions à plus de 70 % des jeunes repérés sans solution lors de chaque rentrée. A l'issue de l'opération 2010, plus de 2 500 jeunes ont ainsi pu reprendre une formation ou bénéficier d'une solution d'insertion.
- L'expérimentation « *Assure ton Année !* » mise en place à Bourges et à Tours à l'initiative de la Région dans le cadre d'un Appel à Projets du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse et mise en œuvre par le GIP Académique FTLV-IP. Cette expérimentation permet de prendre en charge des jeunes sans solution et de leur offrir un parcours de formation et un accompagnement individualisés selon un système à entrées et sorties permanentes qui leur permet d'acquérir les pré requis nécessaires pour intégrer durablement une formation qualifiante (taux de solutions positives de 70 %). Les parcours de formation, organisés sur un modèle habituellement réservé aux adultes en formation continue, sont dispensés par les GRETA. Cette solution permet aux jeunes de conserver leur statut scolaire, puisqu'ils sont inscrits dans l'établissement scolaire, support du GRETA.

Le projet régional de soutien aux plateformes se fonde sur ces expérimentations pour mettre en place une solution globale desservant l'ensemble du territoire régional. Ce projet a été sélectionné dans le cadre d'un appel à projets de la DJEPVA.

Nature du projet : Le projet s'attache à garantir sur l'ensemble du territoire régional une égalité de service rendu aux bénéficiaires ultimes des plateformes, à savoir les jeunes repérés décrocheurs et sans solution.

Il comprend à la fois des dispositifs régionaux déployables sur l'ensemble du territoire et une action ciblée expérimentale sur le bassin d'éducation d'Orléans.

Ce nouveau dispositif, intitulé « *Assure ton Avenir* », se décline selon les 4 volets suivants :

1- un volet régional d'accompagnement des acteurs impliqués au sein des plates-formes, intégrant la création d'un outil cartographique des dispositifs et ressources de formation mobilisables au profit des projets des jeunes, un programme de professionnalisation croisée (sous forme de journées de rencontre, d'échanges de pratiques à destination des coordonnateurs de plateformes et des référents-tuteurs) et des actions de communication coordonnées.

2- la mise en place d'une cellule spécifique de type « micro-lycée » dans le bassin d'Orléans, destinée aux décrocheurs de la voie générale et technologique, doublant ou triplant leur terminale, avec comme objectif de les conduire à la réussite à l'examen via une approche pédagogique adaptée (30 bénéficiaires). Les modalités d'inscription vous seront précisées prochainement dans une fiche technique.

3- la généralisation sur l'ensemble du territoire régional de l'opération « Assure ton Année ». Ces opérations s'inscrivent dans la continuité du dispositif « *Assure ta Rentrée* » et prévoient la mise en place de réponses formation « sur mesure » dans le cas où aucune solution n'aurait pu être trouvée au travers des dispositifs de droit commun existants (150 bénéficiaires de parcours).

Construit sur le mode de la formation pour adultes, alors que les jeunes conservent leur statut scolaire, le parcours de formation fonctionne en entrée / sortie permanente. Il vise un double objectif :

- Faire émerger un projet de formation,
- Acquérir les pré requis nécessaires (en termes de savoirs, savoir-faire et savoir être) pour réaliser le projet de retour en formation qualifiante (voie scolaire, apprentissage ou formation continue).

Le projet régional prévoit de mettre à disposition du niveau départemental et local 150 parcours « *Assure ton Année !* ». Le dispositif ne sera effectif qu'à l'issue de l'opération « *Assure ta Rentrée* », quand l'ensemble des dispositifs de droit commun aura été mobilisé.

Ces parcours sont confiés aux GRETA départementaux, en fonction des besoins exprimés par les plateformes locales. Ainsi, les jeunes décrocheurs pourront bénéficier d'un statut scolaire en étant inscrits sur les listes des établissements supports des GRETA.

Les GRETA auront la charge d'un parcours complet de formation faisant intervenir plusieurs acteurs dont le découpage modulaire peut, par exemple, être le suivant :

Exemple de parcours de remédiation

Modules assurés par les GRETA :

- Compétences professionnelles clés (savoirs de base),
- Découverte métiers et formations sur plateaux techniques.

Modules assurés par les partenaires locaux

- Techniques de recherches d'emploi ou de stage (mission locale, CAD Chambres des Métiers, etc.),
- Prise de confiance en soi (mission locale),
- Recherche d'entreprises d'accueil pour l'apprentissage (Centre d'aide à la décision des chambres de métiers),
- Développement de l'autonomie (organismes de formation de l'éducation populaire),
- Education à la citoyenneté (réseau information jeunesse), etc.

Un coordonnateur pédagogique accueille le jeune, réalise son positionnement, identifie et mobilise les ressources disponibles localement pour proposer un parcours personnalisé au jeune. Le jeune, quant à lui, bénéficie d'un référent tuteur unique pour un accompagnement renforcé.

Conçu dans la complémentarité immédiate d'« *Assure ta Rentrée* », les parcours seront proposés aux jeunes repérés sans solution dès le mois de novembre 2011.

Le dispositif fonctionnant sur le mode de l'entrée /sortie permanente accompagnera les jeunes jusqu'à la mi-juillet 2012 pour prévoir leur retour en formation qualifiante à la rentrée de septembre 2012.

4- la désignation de « parrains » tuteurs chargés d'un « accompagnement renforcé » des jeunes (500 jeunes bénéficiaires).

Recrutés (par le biais d'un appel à candidatures confié au GIP Académique) parmi les personnels des structures partenaires des plateformes locales et départementales, ces tuteurs accompagnent au maximum trois jeunes en simultané. Ils les voient au moins une fois par semaine pendant toute la durée de l'accompagnement. Cet accompagnement peut consister en l'approfondissement d'un projet professionnel, l'appui pour des démarches d'inscription dans une formation, voire pour une recherche de stage ou d'emploi, et bien sûr, un suivi rapproché du parcours de remédiation du jeune, s'il bénéficie du volet « *Assure ton Année* ».

Les deux derniers volets du dispositif régional d'appui sont en effet cumulables. Il s'agit toutefois de dispositifs subsidiaires. Avant d'y recourir, il convient donc de vérifier si les outils de droit commun ne peuvent pas être mobilisés avec une efficacité au moins équivalente (formation initiale, dispositifs MGI et mission locale). En particulier, de septembre à décembre, il conviendra de privilégier l'opération de placement « *Assure ta Rentrée* », qui permet un retour immédiat en formation initiale, avant d'envisager le recours à des parcours personnalisés.

Le dispositif des référents-tuteurs sera également accessible aux jeunes à compter du mois de novembre 2011.

Il va de soi que le travail des plateformes locales et le soutien apporté par le programme « *Assure ton Avenir* » ont vocation à s'articuler étroitement avec l'opération « *Assure ta Rentrée* ». Il a donc fortement été recommandé aux responsables de plateformes départementales et locales de s'appuyer sur les informations collectives organisées dans le cadre d'« *Assure ta Rentrée* », pour renouer le contact avec un maximum de jeunes décrocheurs détectés par le biais du SIEI.

8. Partenariats, coordination d'acteurs et gouvernance

- **Portage du projet** : Les modalités de pilotage et de gouvernance du dispositif reposent sur un partenariat étroit entre l'Etat, dans ses différentes composantes, et la Région.
- **Un comité de pilotage co-présidé par le préfet (ou son représentant) et le président du Conseil régional (ou son représentant)** est mis en place, avec la participation de représentants des autorités académiques (Rectorat, DRAAF) et de la DIRECCTE, d'une part, de la Région d'autre part. Ce comité de pilotage s'appuie sur un comité technique co-présidé par l'Etat (préfecture de région ou rectorat) et le Conseil régional.
- **La convention Etat-Région « Assure ton Avenir ! »**, signée le 13 octobre 2011, définit les modalités de gouvernance du dispositif régional d'appui. Elle précise notamment que le Conseil régional sera convié à participer à toutes les réunions des plateformes départementales.
- Le projet global régional « *Assure ton Avenir* » est la déclinaison de la **fiche action n° 8 du CPRDFP (Contrat de Plan Régional de Développement des Formations Professionnelles) signé le 5 juillet 2011**

- **La commission « orientation et lutte contre le décrochage scolaire » du CCREFP** suit la mise en œuvre du projet « *Assure ton Avenir* ».
- **Opérateur technique et financier** : La gestion technique et financière du projet est portée par le GIP « académique » Formation tout au long de la vie. Il s'appuie sur le réseau des GRETA pour mettre en place les parcours de remédiation décrits ci-dessous. Le comité de pilotage régional encouragera le GIP académique à s'appuyer sur la dynamique engagée dans le cadre de l'opération « *Assure ta Rentrée* », notamment en valorisant le travail en coopération de l'ensemble des acteurs locaux, clé de réussite essentielle du projet « *Assure ton Avenir* ».
- **Budget du projet global « Assure ton Avenir »** : Le budget global du projet est de 448 297 € dont 354 117 € sont financés par le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse, 89 000 € par la Région Centre et 5 180 € par des crédits du ministère de l'Education nationale.

9. Impacts sur la structure

L'expérimentation « *Assure ton Année* » a permis à la Région de réaffirmer son engagement en faveur de la lutte contre le décrochage et pour l'insertion des jeunes.

Un évènement national organisé à Orléans

Intitulés "*Assure ton Avenir*", les premiers états généraux de mobilisation pour l'insertion des jeunes se sont tenus le 8 février 2011 à Orléans : un événement à l'initiative des Régions Centre et Nord-Pas-de-Calais, associant l'ARF (Association des Régions de France) et la Région Rhône-Alpes. Représentants de l'Etat (notamment le DGESCO), du monde de l'orientation et de l'éducation, chefs d'entreprise... les principaux acteurs concernés ont répondu présent.

Un article présentant l'évènement est accessible sur le site www.etoile.regioncentre.fr ou grâce au lien suivant : <http://www.etoile.regioncentre.fr/GIP/site/etoilepro/accueil/etoilepro/ressources/dispositifs/assure-ton-avenir-les-regions-se-mobilisent-pour-l-insertion-des-jeunes#A59011>

A cette occasion, nous avons réalisé une vidéo présentant différents dispositifs de lutte contre le décrochage menés en régions Centre, Nord-Pas-de-Calais et Rhône-Alpes. La vidéo est accessible depuis ce lien : [http://www.dailymotion.com/video/xgxel9 assure-ton-avenir_news](http://www.dailymotion.com/video/xgxel9_assure-ton-avenir_news)

Un guide franco-québécois des bonnes pratiques « Réussite des jeunes & persévérance scolaire »

La réussite des jeunes étant une priorité pour toutes les Régions de France, l'ARF et sa commission Education s'est saisie depuis plusieurs années de ces questions d'abandon scolaire. Sous l'impulsion de la Région Centre, une grande enquête a été réalisée au sein des régions, en novembre et décembre 2010, afin de recenser les dispositifs mis en oeuvre pour favoriser la persévérance des jeunes. Les résultats présentés lors des 1^{ères} rencontres interrégionales de lutte contre le décrochage, organisées le 8 février 2011 à Orléans en partenariat avec la région Nord-Pas-de-Calais, ont montré que les actions des régions dans ce domaine sont très importantes, mais que leur visibilité devait être plus forte encore.

Dans une volonté de valorisation des actions régionales, la Région Aquitaine, en collaboration avec ses homologues québécois, a décidé d'éditer un « Guide des Bonnes Pratiques » afin de recenser des initiatives régionales de lutte contre le décrochage. Ce document, qui se veut être un outil de travail pour tous les professionnels s'intéressant à ces questions regroupe des initiatives originales, novatrices et/ou pertinentes portées par les régions en matière de persévérance des jeunes. A ce titre, la Région Centre a collaboré au guide en rédigeant deux fiches actions ; une présentant l'opération « *Assure ta*

Rentrée ! » et une présentant l'expérimentation « *Assure ton Année !* » et ses conditions de généralisation dans le cadre du projet Etat-Région « *Assure ton Avenir !* ».

Par ailleurs, comme indiqué dans la convention initiale, le dispositif expérimental « *Assure ton Année !* » mis en oeuvre sur Tours et Bourges a permis d'accompagner les jeunes en situation de décrochage scolaire jusqu'à la mi-juillet 2011, date de fermeture au public des deux GRETA hébergeant l'expérimentation. Au total, l'expérimentation aura permis d'accueillir 58 jeunes sur les deux sites :

- 24 jeunes entre mars et juillet 2010 (décrocheurs de l'année scolaire 2009/2010) et
- 34 jeunes entre novembre 2010 et juillet 2011 (décrocheurs de l'année scolaire 2010/2011).

Pour près de 75 % de ces jeunes, « *Assure ton Année !* » a débouché sur une solution positive (retour en formation initiale voie scolaire et apprentissage voire insertion professionnelle).

L'expérimentation nous a permis d'envisager les conditions de généralisation du dispositif « *Assure ton Année !* » intégré dans le projet global de soutien aux plateformes « *Assure ton Avenir !* ».

Par courrier en date du 2 août 2011, le Fonds d'Expérimentation pour la jeunesse annonçait à la Région Centre, porteur du projet « *Assure ton Année !* » une fin prématurée de la convention AP1_452 compte tenu de son accord pour le financement du projet global porté en partenariat entre l'Etat et la Région Centre.

- La subvention du Fonds d'expérimentation pour la jeunesse permettait notamment de financer en partie les parcours de formation proposés aux jeunes par les GRETA. La fin prématurée de la convention n'a pas d'impact particulier sur le financement de l'expérimentation puisque le marché passé avec le GIP FTLV IP pour la mise en oeuvre de ces parcours a pris fin le 31 août 2011, soit en amont de la nouvelle date de fin de la convention AP1_452.
- La subvention accordée à la Région Centre permettait notamment de financer le poste de Karine ADAMCZYK, Chargée de mission en charge de la coordination de la lutte contre le décrochage scolaire. L'arrêt anticipé de la convention implique donc que sa rémunération ainsi que les charges sociales afférentes ne pourront entièrement être valorisées. Toutefois, l'expérimentation « *Assure ton Année* » a permis à la Région d'envisager la pérennisation du poste de la chargée de mission et ce, dans une perspective toujours plus affirmée de s'engager en faveur de l'insertion des jeunes et notamment au travers du nouveau projet « *Assure ton Avenir !* ».

A ce jour, la Région attend le versement du solde 2010 correspondant à 65 000 € et le versement de la subvention 2011 d'un montant de 85 000 €, soit au total 150 000 €

Fonds d'expérimentations pour la jeunesse

Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative
Secrétariat d'État chargé de la jeunesse et de la vie associative
Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative

Mission d'animation du Fonds d'expérimentations pour la jeunesse
95, avenue de France 75 650 Paris Cedex 13
Téléphone : 01 40 45 93 22

<http://www.experimentationsociale.fr>

